



Billet de gaspillage

Ce billet n'est qu'à titre informatif et n'est pas une contravention. Néanmoins, nous avons signalé un usage abusif :

d'eau d'électricité de papier de votre part.

Date d'émission : ____/____/200__

Par : _____

NOUS DISONS QUE:

Un arrosage abusif de la pelouse rend celle-ci dépendante d'un approvisionnement en eau non naturelle, comme la pluie et portera à être moins résistante.

L'eau en période estivale se raréfie et se doit d'être conservé à des fins essentielles.

D'ici 20 ans, une personne sur deux manquera d'eau sur terre, ça pourrait être vous.

Si vous tenez vraiment à faire l'arrosage de votre pelouse, ce dernier n'est vraiment efficace **qu'avant 8hrs** le matin et **après 20hrs** le soir. Effectué durant la journée, l'arrosage est évaporé aussitôt et l'eau déposée sur les brins d'herbes agit comme une loupe et la brûle.

Le Québec est le plus grand consommateur d'électricité au monde. Nous abusons de notre ressource et cela permet à Hydro-Québec de justifier la construction d'infrastructures électriques dommageables à l'environnement.

Aucun éclairage extérieur (ampoules, lumières de Noël etc.) ne devrait demeurer allumé après minuit.

L'usage et l'abus de papier non recyclé contribuent à la surexploitation de nos forêts et par défaut, à la dégradation de nos espaces naturelles.

Merci de votre compréhension.

Notes : _____

l'Action Radicale pour le Bien des Rivières et de l'Environnement
pour la justice écologiquement sociale
www.arbre3p.com
info@arbre3p.com